

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Procédure de passation : Procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique (CCP).

La consultation aboutira à un accord-cadre à bons de commandes en application des articles R2162-1 à R2162-14 du CCP.

Il s'agira d'un accord cadre mono-attributaire, avec un montant minimum de 50 Tonnes de pellets par an, et avec un montant maximum de 300 Tonnes de pellets par an.

Les prestations donneront lieu à un marché unique, l'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

2. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG - 2, route Ecospace - BP 93 077 – 67125 MOLSHEIM CEDEX - Tél. : 03.88.49.82.58 – Fax : 03.88.49.38.14

3. Objet du marché :

FOURNITURE ET LIVRAISON DE PELLETS DE BOIS

Lieu de livraison : Piscine le Triangle, 2 rue Pierre Clostermann ZA ACTIVEUM 67120 DACHSTEIN

4. Délai d'exécution maximum des prestations : 1 (UN) AN, reconductible un an.

5. Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :

Par téléchargement sur la plateforme Alsace Marchés Publics : <https://alsacemarchespublics.eu/>

6. Renseignements administratifs et techniques :

Les demandes sont à transmettre via la messagerie de la plateforme Alsace Marchés Publics :

<https://alsacemarchespublics.eu/>

7. Visite des lieux : sans objet

8. Modalités de réception des offres :

Date limite de réception des offres : **10/01/2022 à 12 heures**

Seules les réponses électroniques sont autorisées.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Modalité d'attribution du marché :

Les critères pondérés retenus par le Pouvoir Adjudicateur sont :

- Le prix des prestations (70%) ;
- La pertinence des moyens mobilisés et les conditions de livraison proposées (15%) ;
- les qualités et performance des pellets proposés (15%).

10. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, Avenue de la Paix BP 1038F – 67070 STRASBOURG

Tél. : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Voies de recours :

Le candidat non retenu peut exercer un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg :

- soit dans le cadre d'une procédure de référé contractuel (conformément aux articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative)
- soit dans le cadre d'un recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat, (conformément à l'article L 521-1 du Code de Justice Administrative).

11. Date d'envoi de l'avis à la publication : le **18/11/2021**

Le Président, Laurent FURST